

David LAREE

MAIRIE D'AUCH

**Document généré le mardi 08 juillet 2025 à 08:26**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	08/07/25	08/07/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
La Dépêche du Midi - Ed. Gers	Intégrale					

**Classification CPV :**Principale : **34921100** - Balayeuses de routes

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**MAIRIE D'AUCH**

Service de la commande publique

BP 90321

32007 AUCH CEDEX

Tél : 05 62 61 21 69

SIRET 21320013200016



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

**Objet** ACHAT D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE**Référence** ACHAT BALAYEUSE**Type de marché** Fournitures**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Sans objet**Lieu de livraison principal** Ville d'Auch  
32000 Auch**Durée** 8 mois**Description**

Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.

**Code CPV principal** 34921100 - Balayeuses de routes**Forme** Prestation divisée en lots : Non  
Les variantes sont exigées : Non**Conditions de participation**

Critères de participation : renvoi au R.C.

**Marché réservé** : Non

	Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
<b>Renseignements</b>	<b>administratifs</b> <a href="https://www.marches-securises.fr">https://www.marches-securises.fr</a>
	L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>30/07/25 à 12h00</b> au plus tard.
<b>Dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u></li></ul>
	Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
<b>Renseignements complémentaires</b>	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. La présente consultation concerne : L'Achat d'une Balayeuse de Voirie et la reprise de la balayeuse existante.  Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.  Envoi le 08/07/25 à la publication Publication aux supports de presse suivants : La Dépêche du Midi - Ed. Gers
	Marches-Publics.info V9.7